

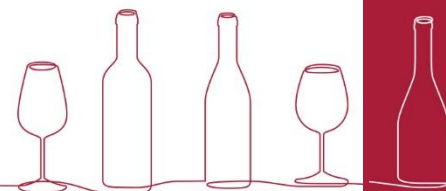
cn.
IV

Comité
National
des Interprofessions
des Vins à appellation
d'origine et à indication
géographique

COMpte-RENDU

Réunion des Directeurs

7 octobre 2021



En présence :

BADOUREAUX Olivier (CIVJ), BOVA Fabien (CIVB), BOSSAN Cécile (InterBeaujolais), DELPECH Raphaël (BNIC), EYMARD Brice (CIVP), FLOCH Claire (CNPC), FRANCHI Caroline (CIVCorse), GOEMAERE Charles (CIVC), NAULIN Sylvain (InterLoire), NEUSCH Gilles (CIVA), PAJOTIN Valérie (Anivin), VANIER Christian (BIVB),

LEPRESLE Krystal (Vin & Société), ROCQUE Anastasia (CNIV/IFV), BROUSSE Nine (CNIV), FRANJUS-GUIGUES Dorothée (CNIV), d'AREXY Solène (CNIV), DELZESCAUX Didier (CNIV).

En visio :

GAYRARD Marine (IVSE), LEGRAND Olivier (CIVL), MARTINOD Alexis (CIVS), MOGNETTI Edouard (BIVC), PELLET Anne-Laure (CIVR).

ORDRE DU JOUR

1. **Point sur le budget 2021 – Préparation du budget 2022**
2. **Présentation des grilles « économie »**
3. **Présentation des réflexions concernant les locaux**
4. **Présentation du séminaire économie du 24 novembre 2021**
5. **Réforme de la PAC**
6. **Le point sur le dossier : simplification administrative**
7. **Point sur les extensions des accords interprofessionnels**
8. **Point PNDV et séminaire du PNDV du 18 novembre 2021**
9. **Questions diverses**



1. Point sur le budget 2021 – Préparation du budget 2022

La nouvelle méthodologie de suivi des aspects financiers du CNIV est expliquée. Le budget est présenté au travers de quatre tableaux de bord :

- Un tableau de bord fonctionnement du CNIV ;
- Un tableau de bord actions communes ;
- Un tableau de bord panels économie (une partie passant par le CNIV et une partie facturée directement aux Interprofessions par les prestataires) ;
- Un tableau de bord PNDV.

La situation présentée est celle au 30 juin 2021 et une mise à jour sera réalisée régulièrement.

Un budget prévisionnel du CNIV 2022 est proposé. Sur les actions communes, le budget peut varier en fonction de l'actualité. Sur le dépérissement, si le Conseil de surveillance le valide, le PNDV sera reconduit sur 3 ans. Il peut y avoir en parallèle des actions communes ne concernant que certaines interprofessions comme par exemple le bureau de représentation Chine. Dans ce cas une gestion analytique est assurée avec les interprofessions concernées. Le budget alloué au Bureau Chine ne concerne que sept interprofessions.

2. Présentation des grilles « économie »

Une nouvelle méthodologie du budget consacré à l'économie est proposée avec une répartition de la charge pour tenir compte des besoins des interprofessions comme suit :

- Montant total des achats entre 1,5 et 1,8 millions d'euros ;
- Participation de FranceAgriMer sur ces achats entre 450 000 et 600 000 euros.

La mutualisation permet de réaliser des économies importantes pour les interprofessions.

Des simulations des budgets Economie sont réalisées. Le programme prévisionnel d'études est au plus proche du réel mais n'intègre pas d'éventuels nouveaux projets. Les variations budgétaires entre les années sont liées à l'alternance d'études (Relevés d'offres en CHR, e-commerce, cavistes et étude quinquennale). Il y a un décalage d'un an dans l'application de la grille de répartition sur le budget économie.

Les prestations pourront évoluer, les simulations prennent donc en compte une hypothèse d'une hausse des prestations 2% par an et des possibles évolutions de prix des prestations liées à l'ajout de souscripteurs à une étude.

Le programme d'études 2022 est présenté sur le marché France et sur les marchés étrangers.

Une grille de répartition des charges de chaque interprofession pour les panels est proposée.



Il est discuté des perspectives d'évolutions de l'Economie au CNIV notamment au regard de la communication et de la valorisation à réaliser sur l'économie de la filière. Il y a une attente forte sur le volet analyse des données. Le CNIV fera une proposition dans ce sens dans les mois à venir, une fois que les appels d'offre auront été finalisés.

3. Présentation des réflexions concernant les locaux

Une présentation des réflexions entourant les locaux est réalisée avec différentes hypothèses, le besoin financier et un exemple concret. Les Directeurs confirment la pertinence des hypothèses présentées, notamment celle de l'achat commun aux différentes organisations. Ce dossier sera présenté au Conseil Exécutif pour validation d'un mandat clair.

4. Présentation du séminaire économie

Le mercredi 24 novembre aura lieu le séminaire économie organisé par le CNIV et FranceAgriMer à Paris. Il concerne les professionnels et économistes des interprofessions, membres du CS de FranceAgriMer, représentants des pouvoirs publics et les élus régionaux. Les points abordés seront les suivants :

- Un état des lieux des outils de connaissance des marchés ;
- La restitution synthétique d'études économiques et focus qualitatif sur la consommation en France ;
- Le Retour d'expérience de la filière bovine sur leur démarche « Flexitarien » – Marc Pagès (Directeur d'Interbev) fera cette présentation.

5. Réforme de la PAC

Un rappel de la procédure et du calendrier de la réforme de la PAC sont réalisés. Il est attendu la traduction française des règlements puis le vote du Parlement européen des propositions de la Commission européenne. S'en suivra l'approbation par le Conseil de l'UE de la position du Parlement européen afin d'avoir la publication des Règlements.

Une analyse pratique des points d'intérêt pour la filière sera réalisée.

6. Le point sur le dossier : simplification administrative

Un courrier commun CNIV/ CNAOC / VINIGP et UMVIN a été réalisé sur ce sujet. Une rencontre avec la directrice générale des douanes est prévue le 9 décembre.

Une note préparatoire est en cours. Le travail est réalisé au niveau des organisations professionnelles nationales et sera proposé aux élus.

Il est rappelé le caractère indispensable des données récoltées en vue de la gestion collective et individuelle des produits, fiables et exhaustives. Un contrôle et des sanctions doivent être assurés par les pouvoirs publics.



La filière nécessite une simplification de la vie des opérateurs, assurer la crédibilité des produits ainsi qu'une capacité à se piloter individuellement et collectivement.

L'opérateur doit être central avec une recherche d'équilibre entre un allègement de la charge administrative et le besoin en informations, une collaboration effective entre les administrations et la filière, une stabilisation des systèmes d'informations. Une solution est en cours de discussion avec le guichet unique.

7. Etat des extensions des accords interprofessionnels : échanges entre Directeurs

Le CNIV souhaite assurer un suivi plus efficace des accords interprofessionnels avec des propositions d'accompagnement adaptées. Une réflexion est en cours en interne au CNIV avec :

- La mise en place de réunions *ad hoc* sur des sujets ciblés (envoi de propositions par les interprofessions) ;
- La volonté de rencontre les interprofessions et la création de modules de formations (ciblage : élus, directeurs, équipe).

8. Point PNDV et séminaire du PNDV du 18 novembre 2021

Un rendez-vous avec la DGER aura lieu fin octobre pour préparer la signature de l'accord cadre CNIV/DGER 2022-2024, en amont de l'AG du CNIV. Une prise de parole de la DGER sera réalisée pendant le séminaire PNDV pour acter cet accord cadre.

L'équipe du PNDV est réorganisée. Christophe Riou devient directeur de l'IFV. Anastasia Rocque à 50% sur le PNDV. Un chargé de mission est en cours de recrutement.

Début du recrutement des référents régionaux dans le cadre du travail de régionalisation du PNDV dont le financement est acté dans le budget du CNIV. Une convention est en cours de rédaction.

Le séminaire professionnel du PNDV aura lieu le 18 novembre à Paris. Il cible les représentants professionnels et décideurs du PNDV. Les objectifs sont les suivants :

- La présentation des avancées du Plan et des résultats de recherche acquis ;
- Le bilan des consultations régionales et de l'évaluation des programmes de recherche
- L'avenir et la poursuite du Plan, présentation des nouveaux axes prioritaires : matériel végétal – recherche – transfert ;
- L'implication de tous les acteurs : ingénierie de solutions, réseaux de vignerons, formation ;
- Une mobilisation de toutes les régions viticoles : référents régionaux ;
- Un engagement renouvelé dans le Plan déperissement.



9. Questions diverses

a. **Sur la fusion interprofession/ODG :**

Il est évoqué la volonté par une interprofession de fusionner l'interprofession et l'ODG. Il est rappelé que le cadre juridique actuel interdit ce type de fusion. La mutualisation des moyens demeure possible dès lors que les deux structures sont juridiquement distinctes.

b. **Sur la préparation de l'AG du CNIV et de Vin & Société**

Afin d'être en conformité avec les Statuts du CNIV (article 6 : « *L'Assemblée Générale et le Conseil Exécutif comprennent le représentant dûment mandaté de chacune des interprofessions adhérentes et disposant du pouvoir d'engager celles-ci* »), un mail sera envoyé prochainement pour demander à chaque interprofession de désigner un représentant à l'AG et au Conseil Exécutif du CNIV.

Ces désignations sont indispensables pour pouvoir procéder aux différents votes prévus à la prochaine AG prévue le 25 novembre 2021.

c. **Sur le dossier « pré multiplication »**

Un projet de mise en commun de moyens de quatre interprofessions du quart-Nord-est de la France est en cours de réflexion. Il s'agirait de pré multiplier des plants de vignes conformément au nouveau cahier des charges (non plus en plein champ mais sous serre insecteproof).

d. **Sur PestiRiv**

Pour rappel, PestiRiv est une étude pilotée par l'ANSES et Santé Publique France. Elle est financée par Ecophyto 2. L'objectif principal est de savoir s'il existe une différence entre l'exposition aux pesticides des personnes vivant près des vignes et de celles vivant loin de toute culture agricole.

Il est attendu une réponse pour avoir un rendez-vous avec le directeur de l'ANSES.

Sur le plan technique, des informations sont attendues afin de transmettre une note aux interprofessions. Sur la communication, il est nécessaire d'avoir une communication commune sur le sujet.

Il serait souhaitable d'arrêter une position claire au niveau politique.

e. **Sur le calendrier**

Concernant le calendrier 2022 du CNIV, il est en cours de finalisation et sera envoyé aux interprofessions. Il est acté une réunion des directeurs/an décentralisée en région.

